

LA VIE DU PROJET

Lettre d'information électronique du Groupement d'intérêt public de Grigny et Viry-Chatillon

Juin 2008 - n° 20



SOMMAIRE

❖ Les projets urbains

❖ la Grande Borne

❖ Les Coteaux de l'Orge

❖ Grigny 2

❖ Europe

❖ Cohésion sociale

❖ Le projet de territoire CUCS

❖ Le Projet de Réussite éducative

❖ MIPOP

❖ Vie du Groupement

❖ Agenda

❖ Mouvements

Editorial

Juin 2008 : au lendemain des élections municipales, les équipes d'élus des deux villes et de l'agglomération s'inscrivent dans la continuité du mandat précédent. En particulier, l'agglomération est confortée dans ses engagements comme un acteur structurant des trois projets de rénovation urbaine, dont elle assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics et infrastructures, soit le tiers de l'investissement projeté sur 5 ans. Egalement porteur des politiques de développement du territoire, elle a pour objectif d'intensifier la dynamique de développement économique à l'oeuvre, autour des priorités de l'emploi local et de l'innovation. C'est précisément l'enjeu de la candidature « In'Europe », remise le 30 mai au SGAR avec l'appui du GIP, qui capitalise l'expérience du PIC URBAN 2 pour demander la délégation locale d'une « subvention globale », laquelle serait gérée par le GIP.

La lecture des résultats électoraux révèle par ailleurs l'écart existant entre l'ambition des projets de rénovation urbaine, déjà bien avancés dans leur réalisation, et la faible compréhension qu'en ont les habitants des secteurs les plus en difficulté. Dès lors, la dynamisation de l'échange avec les habitants devient la priorité des prochains mois en particulier sur la Grande Borne. Celle-ci se mettra en place autour de la Maison du projet, en tant que lieu de ressources fédérateur pour les acteurs de terrain. Elle est aussi le lieu où s'organise la concertation avec les habitants sur les projets de résidentialisation, sur le relogement et la mise en place du tri sélectif.

Pour ce qui est de la copropriété de Grigny2, la conviction d'une évolution nécessaire de l'organisation immobilière de la copropriété a été partagée lors de l'assemblée générale de copropriété du 28 mars. Celle-ci a en effet acté l'engagement conjoint de la collectivité et de la copropriété dans un programme visant à maîtriser les charges et à traiter les secteurs urbains à enjeux (Surcouf et Barbusse) par une intervention publique forte. A partir de là, tant l'ANRU que la Région ont indiqué leur volonté de s'engager dans le projet d'évolution de la copropriété à travers le plan de sauvegarde et l'avenant ANRU, considérant qu'était posé le socle d'un redressement de la copropriété et qu'ils n'investiraient pas « à fonds perdus ». Reste maintenant à contractualiser ces engagements et à concrétiser les premières opérations et le plan de patrimoine avec les copropriétaires.

Enfin cette nouvelle mandature locale, conjointement aux réformes des politiques nationales, demande une réappropriation et un ajustement du projet contractualisé dans le CUCS en juillet 2007. La préparation de l'évaluation du CUCS en 2009 crée aujourd'hui l'opportunité de cette mise à plat tant dans les objectifs et les principes d'action et de programmation, que dans les rôles respectifs des collectivités, des services de l'Etat et du Conseil Général. Le rôle et la mission du GIP auprès des maires porteurs du CUCS seront également débattus et re-précisés au prochain Conseil d'Administration en juillet.

Nous ne manquerons pas à la rentrée de vous tenir informés des évolutions en cours à l'occasion de la prochaine lettre. Bonnes vacances d'ici là.

Anne Charpy

❖ Les Projets urbains

❖ La Grande Borne

Foisonnement de chantiers à la Grande Borne

Les démolitions engagées en début d'année sont dès lors réalisées, d'autres se poursuivent pour laisser place à des équipements ou des voiries contribuant au renouveau du quartier.

Sur la **Place du Ménisque**, la démolition permettra la construction du Centre de la vie sociale, alignée sur la future voie de la Plaine.

Rue des Enclos la démolition est en cours pour ouvrir le quartier sur la RD 445.

La démolition sur la **Place de l'Oiseau**, 2^{ème} ouverture, permettra le prolongement de la rue du Minotaure sur la façade Ouest, et aussi une meilleure accessibilité aux écoles.

Les travaux des écoles **Dédale 1 et 2** et de l'**école du Labyrinthe**, desservie également par la future voie de la Plaine, avancent.

Les **espaces extérieurs des Patios** seront finalisés en juin. Les travaux aboutis laisseront alors les regards courir sur des treilles grimpantes le long de la RD 445.

En prévision de la réhabilitation des façades **aux Radars**, des tests de façade ont été effectués en présence des partenaires courant avril.

Patrimoine de l'OPIEVOY à la Grande Borne

Essai de traitement de façades (grès cérame et pâte de verre) à mettre en œuvre dans le cadre de la Réhabilitation des façades à Radars et à Dédale



La première tranche de travaux du **tri sélectif** a débuté et avance à grand pas rue de la Grande Borne.

OPC Urbain :

Le groupement SCET SCO a été missionné fin février sur la mission d'OPC U (suivi et anticipation du planning et des subventions du projet). Des réunions de travail partenariales ont porté sur une mise à jour des plannings et une première coordination sectorielle des opérations a déjà eu lieu.

Avenant appelé :

La mise au point de l'**avenant appelé** est en cours. Une première présentation au Comité de pilotage de la Grande Borne est prévue avant l'été.

❖ Communication et concertation du Projet de Rénovation Urbaine de la Grande Borne : une nouvelle étape

De nombreux signes révèlent que les habitants de la Grande Borne sont insuffisamment ou mal informés du projet qui a commencé à transformer leur cadre de vie. C'est pourquoi, au-delà du journal du projet dont le troisième numéro est sous presse, les partenaires du projet ont décidé de se doter d'une véritable stratégie d'information et concertation dont la mise en œuvre est assurée par le GIP. Cette action bénéficie du soutien de la mission d'appui de l'ANRU qui a désigné le cabinet *Civilités* en assistance à maîtrise d'ouvrage. Le dispositif s'appuie sur une instance refondée : **la cellule opérationnelle communication et concertation**, qui dans une démarche pragmatique et en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du quartier met en œuvre quatre chantiers prioritaires :

✓ **Mise en place de la Maison du projet :**

Dans un ancien local commercial, sur la Place aux Herbes, la Maison du projet est un lieu d'accueil et d'écoute des habitants, un pôle de ressources et d'initiatives pour les acteurs du quartier visant à la meilleure prise en compte des besoins et des attentes des habitants. L'inauguration de ce local est prévue au début de l'été. Trois personnes y sont déjà installées.

✓ **Concertation des prochains projets de résidentialisation :**

L'aménagement des abords des immeubles, résidentialisés ou traités en espace public, concerne au premier chef les habitants. Sur la base du bilan des premières opérations, il est prévu de renouveler et de clarifier les méthodes de concertation avec les résidents.

✓ **Accompagnement de la mise en place du tri sélectif :**

La mise en place du tri sélectif concourt à l'objectif de développement durable, mais constitue également une occasion de clarifier les relations entre bailleurs et locataires en construisant un accord renouvelé et transparent sur la question des charges et de leur récupération. C'est aussi l'occasion d'expérimenter un travail collectif et pédagogique (écoles, équipements,

associations, services) auprès des habitants, autour des règles du vivre ensemble (respect de l'environnement, des autres, civilité).

✓ **Aide à l'élaboration du projet de vie des équipements communaux :** les maîtrises d'œuvre étant désignées et les appels d'offre travaux étant sur le point d'être lancés pour les derniers équipements, l'attention se portera dès lors sur les conditions de fonctionnement de ces équipements avec comme objectif la plus large ouverture aux habitants. La cellule opérationnelle communication et concertation proposera des pistes pour une assistance à l'élaboration du projet social de ces équipements, et à la mise en place d'un fonctionnement plus ouvert sur le quartier positionnant les habitants en vrais acteurs du projet de rénovation urbaine.



La Maison du Projet de la Grande Borne
17 Place aux Herbes

❖ **Le Relogement :**

Les signataires du protocole de relogement se sont réunis sous la présidence du Préfet le vendredi 16 mai pour partager les conclusions d'une enquête de satisfaction menée auprès d'environ 110 ménages relogés entre septembre 2005 et octobre 2007. L'objectif était d'identifier collectivement les rattrapages éventuels à effectuer auprès des ménages relogés et les pistes d'améliorations à explorer dans la perspective des futurs relogements (environ 85).

En complément des réponses à apporter aux insatisfactions, les principales pistes d'amélioration retenues pour les prochains relogements sont les suivantes :

1. Inscrire les opérations de relogement dans le projet d'ensemble (PRU Grande Borne).

L'enquête de satisfaction a permis de souligner le besoin de renforcer l'information auprès des ménages à reloger concernant les raisons de ce relogement. La mobilisation de tous les relais et média existants sera nécessaire. Sous maîtrise d'ouvrage du GIP, la Maison du Projet aura à cet égard un rôle d'information majeur, mais aussi de formateur auprès des diverses institutions en contact avec les habitants qui sont autant de relais potentiels.

2. Améliorer le processus de relogement

La réflexion porte à ce jour essentiellement sur les modalités du suivi des différentes prestations mandatées par l'Opievoy, à savoir le déménagement et les travaux effectués dans les logements d'accueil.

Concernant spécifiquement l'amélioration de la qualité des travaux, l'établissement d'un standard et l'organisation systématique d'une visite partenariale au moment de la réception des travaux seront mis en place.

3. La possibilité d'un accompagnement des ménages fragilisés par le relogement

L'enquête de satisfaction a révélé combien un relogement a pu déstabiliser quelques ménages du fait de la perte de repères qu'il peut entraîner, voire de l'isolement. Il importe dès lors de renforcer l'accompagnement post relogement des ménages identifiés par la

MOUS interne de l'Opievoy en les orientant vers la Maison de Quartier, les associations et les services sociaux.

Au-delà des échanges informels existant déjà entre l'Opievoy et les services sociaux, le Comité de relogement doit être le lieu où s'assure le suivi des dossiers.

Les conclusions des pistes de travail seront partagées lors de la prochaine réunion de pilotage prévue dans les prochaines semaines.

❖ Les Coteaux de l'Orge

Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Plusieurs réunions de techniciens ont permis d'avancer la rédaction de la Convention. Le travail partenarial (Ville, CALE, SNI, Département) aboutira fin juin à l'élaboration d'un document cadre. Il permettra la mise en œuvre avant l'été d'une cellule de veille « entretien et propreté du quartier », à laquelle les habitants seront associés.

Lancement de deux consultations d'urbanisme

Le GIP a lancé deux consultations afin de finaliser le plan guide. Il s'agit d'élaborer un plan de référence urbain, document synthétisant les différents schémas d'aménagement existants et de finaliser les schémas d'aménagement de la place centrale, de Bretagne et de la plaine du Bellay. L'urbaniste coordinateur animera des ateliers de coordination urbaine, afin de travailler à la cohérence et aux interfaces entre les opérations menées sous maîtrises d'ouvrage multiples.

❖ Grigny 2 :

La première assemblée générale du syndicat principal de la copropriété, depuis l'approbation du plan de sauvegarde, a eu lieu le 28 mars 2008. Etant donné le gigantisme de la copropriété, ces occasions sont toujours exceptionnelles : plus de 4175 copropriétaires convoqués, coût de l'organisation supérieur à 200 k€, gymnase mobilisé pour l'occasion.

Cette assemblée générale a été l'occasion de vérifier la précarité de la capacité à prendre des décisions puisque, hormis les tantièmes de la ville qui permettent d'atteindre la majorité nécessaire à la gestion courante, seulement 10 à 15% des droits de vote globaux étaient représentés ce jour là. Ce fait, et l'obligation d'une évolution de l'organisation de la copropriété, ont été rappelés à l'ensemble de l'assistance par le maire, appuyé par le syndic.

Des résolutions directement liées au plan de sauvegarde ont pu être votées, marquant ainsi l'approbation de la copropriété à la démarche. Ces résolutions portaient sur la participation de la copropriété à la lutte

contre les marchands de sommeil louant des logements pièce par pièce ; sur la participation de la copropriété au dispositif d'agence locative d'intérêt public sur le quartier ; sur la délégation de maîtrise d'ouvrage d'études techniques du projet immobilier à différents partenaires publics (commune, communauté d'agglomération, GIP) ; sur des requalifications et des rétrocessions de voiries au domaine public.

En parallèle, le travail préparatoire de l'avenant appelé à la convention ANRU s'est poursuivi ces dernières semaines, notamment par deux réunions chez le Préfet et à l'ANRU qui permirent de conclure sur les priorités et de préciser les perspectives en matière financière.

En fonction de l'enveloppe qui pourrait être allouée, sous réserve de validation prochaine par les instances de décision de l'ANRU, le projet a été priorisé selon la cohérence territoriale de l'intervention (priorisation du secteur des Sablons) et selon la concentration sur les opérations visant une amélioration structurelle et pérenne de l'ensemble immobilier :

- ✓ l'intervention sur les deux secteurs clefs de l'ensemble immobilier : l'aménagement urbain et l'opération immobilière du square Surcouf, la restructuration commerciale du secteur Barbusse/gare
- ✓ l'aménagement et la création de voiries du secteur des Sablons reliant les secteurs aménagés et permettant à la fois un désenclavement de la copropriété et une clarification des domanialités publiques / privées

- ✓ la réhabilitation de trois autres équipements jugés prioritaires
- ✓ l'ensemble de l'ingénierie, particulièrement importante : suivi animation du plan de sauvegarde, actions d'accompagnement du plan de sauvegarde, études urbaines et études du projet immobilier.

A ce titre, les travaux préparatoires au lancement des études du projet immobilier ont débuté par la rédaction des cahiers des charges par les différents maîtres d'ouvrage (commune de Grigny, Les Lacs de l'Essonne, syndicat principal, GIP), sous coordination du GIP, afin de préciser les limites et les contenus des différentes études, ainsi que le mode d'organisation d'ensemble. Les cahiers des charges devront être finalisés prochainement dans le but d'un démarrage des premières études à l'automne. Les conclusions rendues avant fin 2009 permettront de pouvoir passer à la deuxième phase du plan de sauvegarde et de présenter un 2^e avenant à l'ANRU.

Par ailleurs, le GIP, après avoir contribué au dialogue préparatoire entre la collectivité et le Conseil Régional, prépare une demande de labellisation des opérations de Grigny 2 au titre des « copropriétés en difficulté soutenues par la Région ».

Enfin, le GIP a assisté ses partenaires dans leurs démarches, en particulier celles de la CALE avec le collecteur de 1% local (Proclia Essonne), la Caisse des Dépôts et Consignations et les SACICAP, ainsi que la ville et la CALE dans la définition d'une stratégie d'assistance à la reprise en gestion et au redressement des syndicats secondaires victimes de la guerre des syndicats de 2006-2007.



Copropriété de Grigny 2

❖ Europe

La candidature du territoire à l'appel à projets « In' Europe » 2007/2013, portée par les Lacs de l'Essonne, a été déposée le 30 mai au SGAR après une élaboration concertée entre les villes et l'agglomération et leurs partenaires économiques (chambre de commerce) ou collectivités telles que le Conseil Général, le Conseil Régional, mais aussi Evry Centre Essonne.

Le précédent programme PIC URBAN 2, avait une forte composante culturelle et éducative, était très lié au cadre de vie, et mobilisait de nombreux maîtres d'ouvrage (dont associatifs). A contrario ce projet donne la part belle au développement économique dans sa dimension d'innovation, et au développement des NTIC, tant en infrastructures qu'en usages, et repose sur quelques maîtres d'ouvrage déjà identifiés.

Ainsi, le projet déposé porte sur 25 M€ d'engagements (soit 10M€ de FEDER demandés), dont 14 M€ sur la priorité « diffusion de l'innovation dans le tissu économique et social du territoire ». L'agglomération est ainsi le maître d'ouvrage principal du projet, à hauteur de 50%, concentrant son action sur les priorités fléchées « Lisbonne+ », qui pèsent ainsi pour plus de 70% dans le projet d'ensemble. L'autre particularité de cet appel à projets « intégré » est la mobilisation d'une enveloppe de FSE complémentaire à celle du FEDER (2M€ demandés). Des actions nouvelles de formation et d'accompagnement vers l'emploi sont ainsi prévues pour renforcer les actions structurantes du FEDER.

Ce projet est cohérent avec les stratégies régionales d'aménagement, de développement économique et de formation traduites localement dans les candidatures au PACTE régional pour l'emploi et la formation, et au futur contrat de projet (GP3).

L'agglomération a fait une demande de délégation d'une subvention globale pour ce projet dont le SGAR est l'autorité de gestion. Le GIP a ainsi déposé un dossier d'accréditation comme « organisme intermédiaire » pour gérer cette subvention localement, et valoriser ainsi les bonnes pratiques du PIC URBAN reposant sur la proximité du gestionnaire avec les porteurs de projet. Un audit est prévu en juin avant de confirmer cette accréditation tant pour le FEDER que pour le FSE.

Suite à des allers retours avec le SGAR courant juin, la candidature sera confirmée début juillet, en termes d'enveloppe, d'actions retenues et de mode de gestion. Dès lors, il s'agira de concrétiser les engagements d'actions pour l'année 2008, de manière à assurer les remontées de factures dès fin 2008 et garantir fin 2009 la consommation de l'enveloppe réservée pour l'année 2007.



❖ Cohésion sociale

❖ Evaluation du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale)

Le cabinet ARGOS, associé à Cirese, a été retenu pour mener la mission d'appui à l'évaluation du projet de territoire en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, conformément à la résolution du Conseil d'Administration du 18 décembre 2007.

Doté d'une riche expérience en matière d'évaluation de la politique de la ville, ce prestataire accompagnera dans une première étape les acteurs locaux dans la formulation des questions évaluatives et la définition d'un référentiel d'évaluation.

Pour ce faire, une large consultation s'appuiera sur des entretiens individuels et l'organisation de trois groupes de travail thématiques (Emploi et Développement économique, Education, Santé). Une seconde étape visera à finaliser le projet d'évaluation et préparer le bilan 2008.

❖ Volet Santé

Rappel : Le cabinet GRES Médiation Santé a été missionné par le GIP pour faire émerger des pistes d'actions en matière de santé. Celles-ci visent à remédier à l'aggravation des inégalités d'accès aux soins défavorable au territoire et à ses habitants. Trois axes ont été retenus : « le développement de l'offre libérale et la permanence des soins », « Enfance et périnatalité », « Santé mentale et addictions ».

Suite aux rencontres avec les professionnels des secteurs privé et public (qui ont réuni une cinquantaine de personnes), une première série d'actions a été engagée. Ainsi, les élus ont décidé de créer un Atelier Santé Ville (ASV) à l'échelle intercommunale, positionné au sein du pôle Cohésion Sociale du GIP. La coordinatrice de l'ASV récemment recrutée a pour mission de mettre en œuvre le plan d'actions sur les questions de santé, en s'appuyant sur les partenaires privés et publics, et en veillant à la participation des habitants. Elle a également pour fonction de veiller à la cohérence des projets locaux avec le Plan Régional de Santé Publique.

Par ailleurs, les villes de Grigny et Viry-Chatillon ont d'ores et déjà désigné chacune leurs référents technique et politique chargés de suivre ce « projet santé ».

Sur la base des premières pistes, le Maire de Grigny a rencontré le Directeur de la DDASS pour le renforcement des moyens humains du CMP l'Imagerie (poste d'orthophoniste...) et le classement de Grigny en zone déficitaire. Cette labellisation ouvre droit à des aides spécifiques aux professionnels de santé qui y sont installés ou veulent s'y installer (prime

d'installation, aide financière au regroupement...).

Enfin, des démarches sont en cours pour le regroupement de libéraux, et une rencontre a été organisée par la Ville de Grigny et l'équipe du CMP l'Imagerie sur les questions de sécurité.

❖ Volet Emploi et développement économique

Suite à la signature, le 19 février 2008, de la Charte Locale d'Insertion pour les projets de rénovation urbaine à Grigny et Viry-Chatillon, la structure opérationnelle pilotée par le PLIE Intercommunal Nord Essonne s'est établie au Centre de Formation et de Professionnalisation de la Ville de Grigny depuis le 3 mars 2008. Ce guichet mutualisateur s'articule autour d'un Chargé de Mission Clause d'Insertion et d'une assistante. Depuis la mise en œuvre des programmes de la rénovation urbaine, le PLIE Nord Essonne comptabilise un nombre d'heures d'insertion réalisé s'élevant à 24 164, soit 15 Equivalent Temps Plein, **dont bénéficient 45 personnes.**

Le PLIE indique que ce public bénéficiaire est composé à 80% d'hommes. Sa moyenne d'âge se situe à 32 ans et la moitié des personnes ont moins de 26 ans ; 81% ont un faible niveau de qualification de niveau V ou V bis (sans formation). 82% viennent de Grigny, 9% de Viry-Chatillon. 56% résident en ZUS. Près de 60% d'entre eux n'a pas de ressource directe ou dépend du revenu du conjoint, 24% touchent les ASSEDIC et 16% le RMI/API.

Ce sont **22 entreprises qui participent à la mise en œuvre** de la clause d'insertion. Les contrats conclus sont : 36% de CDI, 31 % de CDD, 20% de contrats de professionnalisation et 13% de l'Intérim. Les CDD conclus font souvent office de porte d'entrée et de période de test pour l'intégration pérenne dans l'entreprise.

La nature des postes est fortement corrélée à la nature des chantiers et à l'avancement des travaux (24% de manœuvre, 13% d'ouvriers démolisseurs...). Des opportunités sur des postes de secrétariat, d'agent de service, d'aide de cuisine ont également permis l'embauche de 8 femmes.

❖ Volet Education (voir ci-après PRE et MIPOP)

❖ Le Projet de Réussite Educative (PRE)

Les Ateliers Pédagogiques Individualisés, mis en place pour la première fois durant les vacances de février à Sonia Delaunay, ont permis, grâce une méthodologie individualisée des apprentissages, de remotiver et de revaloriser des jeunes en échec scolaire. Accompagnés par des enseignants compétents, ces jeunes ont pu combler des lacunes et progresser en autonomie. Un bilan avait été réalisé en amont. Muni de son programme pour la semaine, et au sein d'un groupe de six jeunes, chaque élève fut suivi par un enseignant qui dispensa un soutien méthodologique et stimula la prise de conscience des processus d'apprentissage. Les résultats de cette expérience de remobilisation sont encourageants et à renouveler auprès des jeunes.

Les professeurs d'appui du Collège Delaunay ont poursuivi cette démarche sur l'accompagnement éducatif et lors de l'école ouverte des vacances d'avril.

Une démarche similaire commence avec les professeurs d'appui du collège Olivier de Serres à Viry-Chatillon. Le premier atelier se déroulera lors de l'école ouverte du mois de juillet 2008. Les enseignants des deux collèges sont en contact pour échanger leurs expériences. Lors de la prochaine rentrée scolaire, une information sera donnée à tous les enseignants de 6^{ème} et de 5^{ème} sur cette approche individualisée.

L'état des lieux sur l'orthophonie et les besoins identifiés dans les parcours RE

A la demande des médecins scolaires, des psychologues du Rased et des médecins de PMI, une quarantaine de bilans orthophoniques ont été réalisés dans le cadre du Projet de réussite Educative. Ces bilans permettent :

- de confirmer ou d'infirmer une orientation vers l'orthophonie
- de préciser des hypothèses de travail des médecins
- d'aider les parents à faire une démarche difficile
- de gagner six mois pour commencer un suivi.

Sur les bilans réalisés, très peu de situations ne relèvent pas de l'orthophonie. Treize enfants ont pu bénéficier d'un suivi. Une vingtaine d'enfants sont en attente de place pour une prise en charge.

Les bilans font état de problèmes de lexique, de retard de la parole et de difficultés à prononcer les mots, de retard de

langage au niveau syntaxique et de défaut de compréhension verbale. Plusieurs situations relevant de la dyslexie demandent à être affinées par d'autres tests.

Devant le problème aigu du manque de débouchés pour le suivi, le PRE travaille les priorités suivantes :

- animer des groupes langagiers visant à développer le vocabulaire et stimuler l'expression
- permettre la création d'un poste d'orthophoniste au sein d'une structure locale dans l'attente de solutions durables préconisées dans le cadre du CUCS
- mettre en place un service de transport à l'usage des familles qui ne parviennent pas à accompagner leurs enfants dans la durée.

Evaluation du Projet de Réussite Educative

Après deux ans et demi de fonctionnement, le Projet de Réussite Educative de Grigny et Viry-Chatillon entre dans une phase d'évaluation qui reposera sur une démarche concertée auprès des partenaires.

Cette évaluation permettra de mieux ajuster la co-réalisation des parcours et d'apporter un meilleur service aux familles, d'identifier les actions efficaces susceptibles d'avoir des effets multiplicateurs, de mesurer la pertinence de l'approche individualisée compte tenu du coût qu'elle représente et de se réappropriier le projet dans une vision partagée.

❖ LA MIPOP ces trois derniers mois :

Info Métiers Transports & Logistique

Le 4 avril, la dernière Infos Métiers de l'année a présenté les métiers des transports et de la logistique à 120 élèves de 4^{ème} issus des collèges du territoire. Les professionnels (RATP, TICE, SNCF, ...) et les centres de formation (lycée Monge, AFT IFTIM, ...) ont été nombreux à se mobiliser pour cette matinée soutenue par la CCIE.

Echange entre jeunes et professionnels au stand SNCF



Mise en place du soutien scolaire lycéen

La nouvelle direction du lycée Corot, en place depuis la rentrée 2007, a souhaité apporter toute son attention à la spécificité et à la réussite des élèves issus de l'éducation prioritaire à Grigny et Viry Chatillon. Elle a donc soutenu le projet d'accompagnement qui leur était destiné, porté par la MIPOP. Fin février, près de 200 familles du territoire ont reçu une proposition de soutien scolaire gratuit en direction des élèves scolarisés en seconde dans cet établissement. Une quarantaine ont répondu favorablement à ce projet et depuis le 15 mars, 31 jeunes bénéficient d'une séance hebdomadaire de deux heures. Ce soutien se concentre sur les méthodes d'apprentissage et s'appuie sur une évaluation des besoins de chaque élève. Quatre étudiants ont été recrutés par la MIPOP pour conduire ce projet qui est appelé à se développer pour la rentrée 2008, en partenariat avec de nombreux établissements scolaires.

Formation Interculturalité

Fin mars et mi-avril, deux sessions de formation ont eu lieu sur la thématique de l'impact des cultures d'origine et des parcours migratoires sur la relation entre les familles et les professionnels de l'éducation et du social. La MIPOP a conçu cette formation avec l'Equipe de Réussite Educative et l'Ecole des Parents et Educateurs. Elle est appelée à se poursuivre à la demande de la trentaine de professionnels du territoire qui se sont mobilisés pour cette action.

Articulation des actions d'accompagnement à la scolarité pour la rentrée 2008

La généralisation de l'accompagnement éducatif et des stages de remise à niveau pendant les vacances, le réinvestissement des heures du samedi dans la semaine pour les élèves en difficulté, la multiplication des initiatives d'aide aux devoirs nous demandent de réfléchir à une organisation du temps périscolaire en plaçant au cœur de cette concertation les besoins des enfants et les attentes des familles. Au-delà de l'urgence de la préparation de la rentrée 2008, les priorités retenues dans le volet éducatif du CUCS restent d'actualité et leur mise en œuvre nécessite de rassembler à nouveau autour d'une même table l'ensemble des acteurs éducatifs. La MIPOP réalise en ce sens un état des lieux qualitatif de l'accompagnement à la scolarité dans l'agglomération.

A venir :

Suite de la Formation Réseau des traducteurs

Avant la fin juin, la suite de la formation du réseau des traducteurs dans les écoles de Grigny, mis en place et animé par l'Equipe de Réussite Educative, aura lieu en s'appuyant sur une première année de pratique.

Préparation du projet « Plateforme des Ateliers » pour la rentrée 2008

Les Ateliers, c'est reparti pour la rentrée 2008 ! Six collèges s'associent au groupe de travail des acteurs locaux renforcés par la participation du CIO de Savigny / Orge et de la MGIEN. L'accueil des jeunes sans solution après la 3^{ème} devrait démarrer mi-septembre avec 6 à 7 Ateliers programmés.

Zoom sur le 1^{er} Forum des enseignants innovants, Rennes, mars 2008



Les 28 et 29 mars, la MIPOP a participé au 1^{er} Forum des Enseignants Innovants organisé à Rennes par une douzaine d'associations nationales d'enseignants avec le soutien de nombreuses institutions (<http://www.forum-rennes2008.fr/>). Sélectionnée avec ses Ateliers* pour faire partie de la centaine de projets présentés, la MIPOP était la seule structure non enseignante ! Ce projet* a néanmoins retenu toute l'attention des participants et du Café Pédagogique qui couvrait l'évènement.

(http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/93_Rennes2008_plateformeMipop.aspx).

L'originalité de la MIPOP, lien entre l'éducation prioritaire et la politique de la Ville, a suscité beaucoup d'intérêt aux quatre coins de la France avec lesquels les contacts sont pris. Enfin, les nombreux projets présentés obligent à réfléchir à la manière de relancer l'innovation sur le territoire.

*Les Ateliers ont construit une Plateforme d'accompagnement pour des jeunes sans affectation après la 3^{ème} à la rentrée 2007

❖ VIE DU GROUPEMENT

❖ AGENDA

- **Comité de Direction** : 26 Juin 2008 à 9h au GIP
- **Conseil d'Administration** : 8 Juillet 2008 assorti d'une Assemblée Générale et d'un Comité de suivi, en Préfecture - salle des Conférences
- **Comité de Direction** : 5 Décembre 2008
- **Conseil d'Administration** : 19 Décembre 2008

❖ MOUVEMENTS

Arrivées :

Cécilia Masselli, (cecilia.masselli@gipgrignyviry.fr) a pris ses fonctions de Coordinatrice Atelier Santé Ville le 13 mai 2008

Stagiaire : Nasser Sari, a rejoint le 1^{er} avril l'équipe de Rénovation urbaine pour un stage de quatre mois portant sur une étude de mise en perspective du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de la Grande Borne, en retraçant les différents dispositifs « Politique de la Ville » dont ce quartier a bénéficié

Départs :

Marie-Louison GAYE, a quitté ses fonctions de Chargée de mission Ressources, au terme de son contrat le 7 mai 2008

Gérard Moisselin, nommé Préfet de Région Champagne Ardenne, a quitté ses fonctions fin avril. Il est remplacé début juin par Jacques Reiller, nommé par le Conseil des ministres le 14 mai 2008.

Jérôme Bouissou a quitté ses fonctions de Directeur de la SNI début avril. Il est remplacé par Guy Bernfeld.

Nouveaux représentants des collectivités au Conseil d'Administration du GIP :

- ✓ Conseil général de l'Essonne : Paul Da Silva, en remplacement de Gérald Hérault
- ✓ Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne : Philippe Rio, en remplacement de Jacques Bortoli



| | |
|--|-----------------|
| Directrice de la publication et de l'édition | Anne CHARPY |
| Responsable de la rédaction | Françoise COMBY |